

COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 25 septembre 2017 à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 11 septembre, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8 Pouvoir : 0
Voix délibératives : 8

Membres présents : Jean-Luc CANTALOUBE, Sylvian CALS, Pierre CAHUZAC, Jean-Claude CLERGUE, Guy GALALDA, Jean-Luc ESPITALIER, Eric PUJOL, Didier SOMEN,

Membres excusés : André CABOT, Thierry MALIET, Sabine OURLIAC, Jean David ROOCKX,

Autres personnes présentes: FRAT Julien, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour:

- **Échanges d'information:** contrat ruralité, programmation 2017-2 et nouveaux dispositifs Région,
- **Mise en place du PCAET mutualisé:** examen du cahier des charges de la consultation, engagement des communautés de communes, coût prévisionnel et plan de financement (ADEME, Leader)
- **Étude de signalisation économique et touristique:** examen des propositions suite à la consultation, plan de financement et organisation
- **Proposition de la création d'une application "jeu famille"** en appui au réseau des Offices de Tourisme: examen du cahier des charges, plan de financement prévisionnel
- **Prochain Comité Syndical:** ordre du jour et date

Didier Somen ouvre la séance à 18h et introduit l'ordre du jour.

1. **Échanges d'information:**

- **La maquette 2017 du Contrat de ruralité** (signé le 21/03/2017) n'est pas complètement validée : un certain nombre d'opérations inscrites sont toujours en attente des arrêtés d'attribution
- **Nouveaux dispositifs Région :** réunion d'information des élus et techniciens avec les services de la Région le 27/09 à 14h30 à Carmaux
- **Contrat Régional Unique :** programmation 2017-2 en préparation (comité technique organisé le 5/10) – **Comité de Pilotage Stratégique proposé le 17/10 à 14 h 30**
- **Financement ingénierie 2017 :** les nouveaux critères de la Région seront votés à l'Assemblée plénière de novembre. Il nous a été conseillé de déposer notre demande sur la base des critères 2016 (voir budget prévisionnel ci-joint) pour accélérer l'instruction quand les nouveaux critères seront connus... Il est donc proposé au bureau de délibérer sur la base de la demande 2016.

L'ensemble des membres présents délibèrent dans ce sens.

- Echange autour de la pertinence de la **Charte de l'Urbanisme de l'association des maires**, qui est utilisée par la DDT et la Chambre d'Agriculture, qui interdit les constructions en dehors des hameaux de moins de 5 habitations

2. Mise en place du PCAET mutualisé (voir note synthèse PCAET)

Didier Somen informe le bureau que notre candidature à l'appel à projet de l'ADEME "Territoires engagés vers une transition énergétique et écologique ambitieuse" a été finalement retenue par le jury du 15 septembre dernier avec **un financement de 45 000 €** (32%), le budget prévisionnel étant ramené à 141 000 € avec un autofinancement du PTAB de 20% (48% Leader).

Suite à l'accord de financement de l'ADEME, une consultation pour le choix du bureau d'étude a été lancée : réponse attendue pour le 18/10.

Julien Frat rappelle les différentes phases de mise en œuvre avec à chaque fois une validation au niveau de chaque communauté de communes et des délibérations sur le programme d'actions qu'elles s'engagent à réaliser.

3 options sont proposées :

- Bilan des émissions de GES pour le patrimoine et les services de chaque ComCom
- Etude de plusieurs scénarios de développement du biogaz (étude prévue dans le programme TEPCV (budget de 50 000 € à 80%))
- Conception d'une campagne de communication (affiches 4x3, lettres d'info et dossiers enquête publique)

Le personnel et les élus des communautés de communes doivent être fortement impliqués dans la démarche, à raison de :

- mi-temps d'un chargé de mission pour le Carmausin-Ségala
- 1/5 temps pour les chargés de mission des autres ComCom (à désigner)

Prochaines étapes :

- Analyse technique des offres : jeudi 2/11 à 9h
- Formation PCAET obligatoire pour élus et techniciens référents : mardi 7/11 à 14h
- Audition de 3 BE : Jeudi 9/11 à partir de 13h

Concernant la plate-forme REHAB (voir plan de financement ci-joint), il avait été convenu que la Chambre de Métiers assurait une mission d'animation et d'accompagnement des groupements d'artisans du bâtiment engagés dans les projets de rénovation énergétique performante (information-sensibilisation, accompagnement de chantiers-test, contrôles à la réalisation).

Dans ce cadre-là, une convention avec la Chambre de Métiers est proposée pour permettre au PTAB de reverser une partie du financement mobilisé dans le cadre du financement forfaitaire de l'ADEME (10 800 €).

Il est donc demandé au bureau de **délibérer pour autoriser le président à signer la dite-convention** (voir ci-joint)

L'ensemble des membres présents délibèrent dans ce sens.

3. Étude de signalisation économique et touristique,

L'étude de signalisation économique et touristique vis à définir le **schéma directeur de signalisation avec :**

- une information sur la réglementation en matière de signalisation (SIL et publicité, signalisation directionnelle et signalisation touristique) à destination des élus et des bénéficiaires
- un diagnostic de l'existant (en prenant en compte les réseaux de signalisation de proximité) avec un état des lieux de terrain, le recensement des équipements et la hiérarchisation des mentions à signaler
- l'établissement d'une « charte de signalisation du territoire » avec SIL, RIS et entrées de territoire (à préciser), en cohérence avec la réglementation et les chartes existant sur le territoire.
- le schéma directeur de signalisation avec étude:
 - des pôles : recensement et localisation des services et équipements retenus, hiérarchisation
 - des itinéraires de jalonnement pour chacun des pôles
 - des fiches carrefours avec une esquisse de projet de faisabilité et une estimation des coûts à l'échelle du territoire et par communauté de communes

Suite au lancement de la consultation le 11 juillet, 4 bureaux d'étude ont fait acte de candidature dans les délais (avant le 11/09/17) :

- ASCODE (Cahors)
- EGIS (Lyon-Toulouse)
- KADRI Signal (Loire-Atlantique)
- Ligne et Sens (Lot)

Le comité technique du 14/09 a examiné les 4 dossiers de candidature et établi un tableau provisoire d'analyse des offres (voir ci-joint).

Après en avoir discuté, le bureau décide (conformément aux propositions du comité technique) de retenir les 2 bureaux d'étude, qui ont la meilleure note de synthèse, pour une audition :

- ASCODE (Cahors)
- EGIS (Lyon-Toulouse)

Cette audition aura lieu mardi 10 octobre à partir de 9h30 dans nos locaux à Albi.

4. Proposition de la création d'une application "jeu famille"

Dans le cadre du réseau des Offices de Tourisme du Pays (auquel Albi participe) avec l'appui du CDT, il a été proposé de concevoir un jeu de découverte à la fois ludique (type aventure-jeu, chasse aux trésors, énigmes etc...) et pédagogique sur le thème des contes et légendes du territoire, à destination des enfants entre 6 et 12 ans.

Il s'agirait de :

- Développer et améliorer l'accueil de la clientèle famille sur le territoire en permettant aux Offices de Tourisme d'avoir une nouvelle offre à proposer
- Avoir un outil attractif, innovant, interactif, et ludique pour inciter la clientèle « famille » à découvrir d'une autre manière les différentes parties du territoire de l'Albigeois, ainsi de développer la mobilité géographique sur l'ensemble du territoire à partir des Grands Sites d'Albi et Cordes-sur-Ciel.
- Sensibiliser les jeunes enfants à la culture et l'histoire tarnaise.
- Fédérer les cinq Offices de Tourisme autour d'un projet commun de développement touristique.

Le cahier des charges en vue d'une consultation pour le choix d'un prestataire est présenté (voir ci-joint).

Le budget prévisionnel (sur la base des contacts avec un prestataire qui a mené ce type d'opération sur un territoire rural) s'établit entre 50 et 90 000 € en fonction des options retenues (application jeu sur mobile avec ou sans conception d'un support physique accessible sur le terrain). Il est donc proposé de mettre la déclinaison physique sur le terrain en option.

Le bureau donne son accord pour lancer la consultation en sachant que le budget définitif reste encore à préciser :

- Leader 48%
- PTAB (autofinancement 20 %)
- Participation des OTSI (32 %)

Compte-tenu du calendrier prévisionnel de réalisation (pour pouvoir disposer du jeu au début de la saison prochaine), le lancement de la consultation se ferait d'ici la fin du mois de septembre, pour :

- une analyse des propositions en comité technique : Jeudi 9 novembre au matin
- courant novembre : audition d'un ou deux prestataires, négociation avec le prestataire retenu, montage du budget et convention de partenariat avec les Offices de Tourisme
- décembre : engagement de l'opération avec le prestataire

5. Projet Alimentaire Territorial

Les axes stratégiques du Projet Alimentaire Territorial et le plan d'actions 2017-2018 avaient été présentés au dernier bureau du mois de juin.

Afin de pouvoir déposer le dossier au titre du programme Leader, il est demandé au bureau de délibérer sur le plan de financement (voir ci-joint) pour un coût prévisionnel 63 373 €:

- Leader: 18 409 € (48 %)
- TEPCV : 10 683 € (17 %)
- PTAB : 6 677 € (10 %)
- Partenaires : 15 074 € (24 %) à travers des mises à disposition de personnel

Une convention de partenariat sera ensuite établie avec les partenaires (Agropoint, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers....).

L'ensemble des membres présents délibèrent dans ce sens.

Prochain Comité Syndical : Jeudi 16 novembre à 18h (lieu à préciser)

Qui fera un point sur le budget 2017 (DM1 à prévoir), et fera un point technique et financier sur les orientations et opérations prévues pour 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h.